

Laennec et la decouverte de l'auscultation

Autor(en): **Olivier, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **61 (1952)**

Heft 3

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555867>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LAENNEC ET LA DÉCOUVERTE DE L'AUSCULTATION

Par le Dr Jean Olivier

Quoi de plus simple, de plus naturel, semble-t-il, que d'appliquer l'oreille ou un instrument contre la poitrine d'un malade pour écouter ce qui se passe à l'intérieur? Et pourtant il a fallu



arriver au début du XIX^e siècle pour voir éclore ce procédé!

Comment faisait-on auparavant? Les descriptions d'examen de malades ne manquent pas. Prenons un exemple; nous le trouvons dans une lettre du Dr Tronchin du 24 novembre 1762 (*) relative au cas du vicomte Mahon, fils de Lord Stanhope, bien connu à Genève. Il s'agit d'une congestion pulmonaire et Tronchin décrit minutieusement la nature de la toux, l'aspect des crachats, la position que prend le patient dans son lit et l'on reste stupéfait de ce que cet avisé médecin, plein d'idées nouvelles, n'ait pas eu celle d'écouter directement les bruits respiratoires.

L'auscultation n'existait pas et celui qui l'a découverte, comme nous le verrons tout à l'heure, a lui-même écrit: *Quelques médecins*

ont essayé d'appliquer l'oreille contre la région précordiale... L'idée première en a peut-être été puisée dans un certain passage d'Hippocrate... Elle est si simple, au reste, qu'elle doit être fort ancienne; cependant je ne sache pas que personne en ait jamais tiré un certain parti... Aussi incommode d'ailleurs pour le médecin que pour le malade, le dégoût seul la rend à peu près impraticable dans les hôpitaux; elle est à peine proposable chez la plupart des femmes...»

Comment cette méthode fut découverte, l'histoire vaut d'être contée!

Un jour de septembre 1816, un jeune médecin de l'hôpital Necker, le Dr René Théophile Hyacinthe Laennec, traverse à pied la cour du Louvre. Il est préoccupé du cas d'une jeune cliente cardiaque et se demande comment examiner son cœur, car il est contraire aux usages, il est indécent de pratiquer la moindre palpation sur une jeune fille. Soudain, il est distrait de ses préoccupations par un spectacle curieux: des gamins s'amuse à gratter l'extrémité d'une poutre tandis que d'autres, en appliquant l'oreille à l'autre bout, écoutent le bruit transmis. Trait de lumière pour Laennec, comme la pomme tombée l'avait été pour Newton! Rien n'est petit, rien n'est insignifiant pour les grands esprits tendus vers une recherche.

Laennec se précipite chez sa malade. «*Je pris, écrit-il, un cahier de papier; j'en formai un rouleau fortement serré dont j'appliquai une extrémité sur la région précordiale et, posant l'oreille à l'autre bout, je fus surpris autant que satisfait d'entendre les battements du cœur d'une manière beaucoup plus nette et plus distincte que je ne l'aurais fait par l'application immédiate de l'oreille...*» Il s'empresse d'essayer ce procédé dans son service d'hôpital, récolte de nombreuses et précieuses observations tant cardiaques que pulmonaires et publie en 1819 un ouvrage qui reste encore aujourd'hui un modèle d'examen clinique; il est intitulé *De l'auscultation médiate*.

On y trouve, et plus encore dans la seconde édition parue en 1826, la description des bruits divers que l'on peut entendre dans les affections des poumons, de la plèvre et du cœur, Laennec décrit les lésions tuberculeuses décelables par son procédé et prouve leur unité alors que la médecine avant lui en reconnaissait une vingtaine d'espèces; ses recherches sur le cadavre démontrent que la lésion élémentaire typique

(*) Registres d'observations du Dr Tronchin, déposés au service des manuscrits de la Bibliothèque universitaire de Genève. Ce sont les minutes de lettres adressées à des clients ou à leurs parents et amis.

en est la granulation tuberculeuse. Cet exposé est fait avec tant de minutie que Laennec, qui était musicien, accompagne les descriptions de notes et de portées. Cet ouvrage est certainement, avec ceux de Claude Bernard et de Pasteur, un des plus nobles qui aient paru en médecine. Malgré tout ce qui a été écrit depuis lors sur ce sujet, on le cite et on le consulte encore; il a fallu la découverte et l'emploi des Rayons X, à la fin du siècle, pour compléter l'examen des lésions intra-thoraciques.

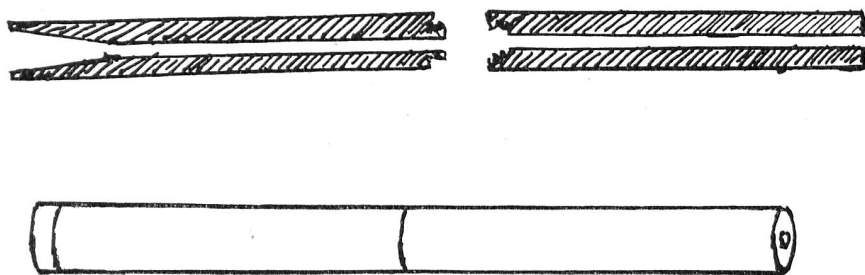
En même temps que la méthode, Laennec inventait l'instrument nécessaire à son emploi, le *stéthoscope*, ainsi qu'il l'a baptisé lui-même, de *stethos*, poitrine et *scopein*, examiner. Il va sans dire que le rouleau de papier avait été remplacé; Laennec, adroit de ses mains et qui se plaisait à manier le tour, confectionna un cylindre de bois dur, de 33 cm percé d'un canal dans sa longueur et que, vu ses dimensions, on pouvait partager en deux parties. Cet appareil a évolué au cours des âges avant d'arriver au stéthoscope bi-auriculaire que chacun connaît.

*

Il serait injuste de ne pas rappeler quel grand génie et quel homme sympathique fut le D^r Laennec. C'était un pur breton, né à Quimper en 1781, appartenant à une bonne famille peu fortunée. Après des études à Nantes, sous la conduite d'un oncle médecin fort distingué, il gagne Paris où la médecine est en train de prendre un essor magnifique sous l'influence de maîtres tels que Bichat, Bayle, Corvisart, Cruveilhier et d'autres. Avec eux Laennec s'entraîne à rechercher dans les autopsies les lésions constatées chez ses malades de leur vivant: l'école anatomo-clinique est né!

Il mène une vie précaire; c'est lentement que se formera une clientèle qui deviendra importante avec le temps. Il se surmène et, ce qui n'est pas à la gloire de la médecine, il doit lutter, comme tous les précurseurs, contre les attaques de ses confrères et l'on ne connaît que trop les luttes qu'il eut à soutenir avec le professeur Broussais. On lance contre lui d'indignes calomnies, on le voit, en caricature, jouant de la flûte sur un stéthoscope. Toutes ces fatigues, tous ces tracassés se payent et, en 1819, il doit quitter Paris et ses travaux: la tuberculose contre laquelle il a tant lutté chez les autres, l'a atteint; il va se réfugier dans un vieux manoir familial sur la baie de Douarnenez, dans sa chère Bretagne. Écoutons le médecin de Douarnenez parler sur sa tombe lors du centenaire de sa mort, en 1926: «*Tout ici incite à la méditation et au rêve... Cet homme qui plaçait sur le même rang les qualités de l'esprit et du corps, qui, non content d'avoir écrit le Traité de l'auscultation, mettait son amour-propre à être en même temps et au même degré tourneur, limeur et maçon, peintre et musicien, à l'emporter à la course et à la chasse, à se montrer hardi cavalier autant qu'érudit linguiste...*» Comme on aime ces esprits supérieurs, ces savants qui se plaisent à des distractions artistiques et à des travaux manuels!

Il se soigna pendant deux années et se remit assez pour pouvoir reprendre ses occupations à Paris, où enfin, et malgré les chicanes de Broussais, les honneurs l'attendaient: chaire au Collège de France, puis à la Faculté, membre de l'Académie de médecine, médecin de la duchesse de Berry; il voit les étudiants affluer de tous pays à ses leçons cliniques, si bien que pour être compris de chacun, il les donne en latin. Il pré-



Les trois modèles successifs de stéthoscopes: 1 stéthoscope de Laennec, 2 modèle de stéthoscope utilisé pendant tout le XIX^e siècle, 3 stéthoscope moderne. — En haut: Dessin et coupe du stéthoscope de Laennec, réduit un tiers. (Collection Société médicale de Genève.)

pare une seconde édition de son *Traité* avec beaucoup plus de développement et décoche dans sa préface une verte riposte aux attaques de Broussais. Puis c'est l'inévitable rechûte et cette fois il est bien touché; il s'empresse de regagner son vieux manoir où il arrive le 9 juin 1826 après un voyage épuisant; il était sans illusions sur son état, passant de longues heures dans un fauteuil à contempler la vue.

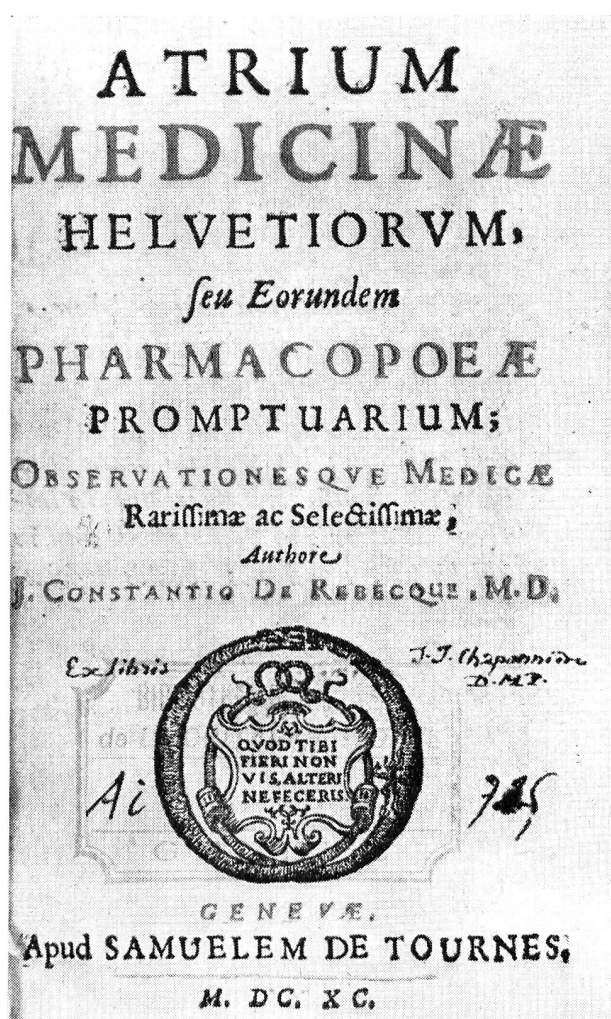
«Le dimanche 13 août 1826, écrit le D^r Henri

Bon, vers 3 heures de l'après-midi il sortait de sa torpeur, retirait ses bagues l'une après l'autre et les posait sur la table de nuit. Comme on l'interrogeait à ce sujet: «Il faudrait, dit-il, que bientôt un autre me rendît ce service; je ne veux pas qu'on en ait le chagrin.» Deux heures après il rendait son âme à Dieu.» Il avait 45 ans, mais dans les 25 années de son activité, n'avait-il pas donné plus que bien d'autres en une longue carrière?

LA PHARMACOPÉE CETTE BIBLE DU PHARMACIEN

ROLAND HILFIKER

A propos d'une pharmacopée internationale



La Pharmacopée de Constant de Rebecque, Genève 1690. (Bibliothèque publique et universitaire de Genève.)

La parution récente d'une Pharmacopée Internationale sous les auspices de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a mis ce vocable en vedette, sans que pour autant le public soit exactement renseigné sur sa signification.

Il n'est donc pas inutile d'expliquer brièvement dans la *Revue de la Croix-Rouge suisse* ce qu'est une Pharmacopée (internationale ou non) en utilisant, en guise d'exemple, la Pharmacopée suisse dont le titre exact est, en latin, *Pharmacopoea Helvetica (Editio Quinta)* fréquemment abrégé en Ph. H. V.

Le terme de pharmacopée résulte de la condensation de deux mots grecs, pharmakon = remède et poiein = faire, confectionner, et désigne un recueil de recettes et de formules pour préparer les médicaments. Le terme de Codex utilisé dans certains pays est à peu près synonyme de Pharmacopée.

Quelques miettes d'Histoire...

Depuis fort longtemps les apothicaires et les alchimistes, antiques prédécesseurs du pharmacien de nos jours, ont eu recours à des recueils leur donnant les indications sur la façon de préparer les médicaments. Ces ouvrages résultaient de l'initiative privée et n'avaient alors aucun caractère officiel. Parmi eux certains datent de la Grèce ou de l'ancienne Rome qui sont dus à Dioscoride et à Galien. Ce dernier, médecin et pharmacien de Marc-Aurèle et de Septime-Sévère, tenait boutique sur la Voie-Sacrée et préparait lui-même ses médicaments. Il écrivit de nombreux ouvrages de pharmacie et son in-